



Altitudes
réseau d'art
contemporain
en territoire alpin
Appel à projet

2024

Appel à projet 2024

« Résidence itinérante » 2024

Recherche et création sur le territoire alpin
(Haute-Savoie, Savoie, Isère)
Adressée aux artistes-auteurs

Le réseau Altitudes – art contemporain en territoire alpin a été créé en 2017 et est dédié à l'art contemporain, il rassemble les lieux de création contemporaine en arts visuels dans les Alpes du Nord françaises, couvrant les départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et d'Isère.

Les projets du réseau ont pour objectif de mettre en valeur les actions de ses membres et de promouvoir la création des artistes contemporains, qu'il s'agisse de zones urbaines, rurales, lacustres et/ou montagnardes.

Le réseau Altitudes se distingue par la mise en place d'actions fédératrices axées sur les spécificités territoriales, englobant les aspects humains, économiques et géographiques propres à la région alpine.

Cette initiative vise à renforcer la collaboration et l'échange entre les acteurs de la création contemporaine, favorisant ainsi une diversité d'expressions artistiques dans les contextes variés des Alpes françaises.

En réunissant les forces créatives de différentes zones alpines, le réseau Altitudes contribue à l'enrichissement culturel et artistique de la région, tout en mettant en lumière la diversité et la singularité de son paysage artistique contemporain.

En 2024, Altitudes fédère 18 structures ayant des missions de formation, d'expérimentation, de production et de diffusion de l'art contemporain à :

- Annecy (alt. de 396 m à 447 m) :
 - L'ESAAA – École supérieure d'art Annecy Alpes
 - La Fondation Jean-Marc et Claudine Salomon
 - Espace d'art contemporain Le Mikado
 - Le Point Commun, espace d'art contemporain
 - ImagesPassages, art visuels et numériques contemporains
 - L'Artothèque Bonlieu
- Ugine (alt. 411 m) : Curiox, Centre d'Art et de Rencontre
- Thonon-les-Bains (alt. 413 m) : La Chapelle de la Visitation
- Annemasse (alt. 437 m) : La Villa du Parc – centre d'art contemporain
- La Roche-Sur Foron (alt. 545 m) : L'Angle – espace d'art contemporain
- Saint-Gervais les Bains (alt. 800 m) : Archipel Art Contemporain
- Plateau d'Assy (alt. 1000 m) : Espace CREMERIE
- Flaine (alt. 1600 m) : Le Centre d'art contemporain de Flaine
- Aix-les-Bains : Solarium Tournant
- Copponex (alt. 453 m) : Le Pôle Land Art Départemental (PLAD) à la Ferme de Chosal
- Cluses (alt. 481 m) : Punctum Remotum
- Grenoble (alt. 212m) : L'envers des Pentès
- Chamonix (alt. 1005m) : Artocène

Les acteurs du réseau sont des interlocuteurs sur lesquels s'appuyer afin de faciliter les démarches et rencontres que nécessite le projet sur le territoire.

Le projet de résidence

Le réseau Altitudes tire parti d'un réseau dense d'acteurs professionnels pour mettre en œuvre une résidence de recherche et de création dans les Alpes.

Cette résidence sera accueillie par plusieurs structures du réseau, tant au niveau de la production que de la diffusion, offrant ainsi à un artiste la possibilité de travailler sur place pendant plusieurs semaines.

L'objectif est de sélectionner un projet artistique en fonction de sa capacité à résonner avec les spécificités du territoire « alpin », que ce soit d'un point de vue humain, social, économique, géographique, etc.

La pertinence du projet sera également évaluée en fonction de son ambition de recherche et de sa valeur dans la pratique de l'artiste.

Une attention particulière sera portée aux artistes n'ayant pas encore bénéficié d'une résidence de recherche sur le territoire au sein des structures membres.

Calendrier

- 8 avril 2024 : lancement de l'appel à projets
- 13 mai 2024 à minuit : date limite d'envoi des dossiers
- juin : jury
- à partir de juillet 2024 : accueil et résidence

Modalités de la résidence

La sélection se fait sur dossier, un **SEUL PDF** nommé NOM_prénom, contenant tous les documents dans cet ordre :

- une courte présentation du projet (max 2 pages A4)
- un portfolio à jour
- un **CV** à jour avec numéro de **SIRET** et numéro d'ordre

> Sans ces informations respectées le dossier ne pourra pas être pris en compte.

La présence de l'artiste est obligatoire sur une période de 3 semaines minimum à 5 semaines maximum, sur deux ou plusieurs lieux du réseau choisis à l'avance par le jury et l'artiste sélectionné. Cette résidence se finira par un temps de restitution dans un des lieux du réseau choisis.

Des temps de restitutions publiques, au cours et à la fin de la résidence sont compris dans le cadre financier de la résidence au sein des structures membres du réseau.

Aucun medium n'est imposé.

A envoyer par mail avant le 13 mai à minuit à l'adresse :
reseau.altitudes@gmail.com

Dotation

LES FRAIS A LA CHARGE DU RESEAU
ALTITUDES COMPRENNENT :

- des honoraires de 1500 € BRUT sur présentation d'une facture de l'artiste - cela comprend les temps de recherche et de restitution.
- une aide de recherche et de production d'un montant maximum de 1000 € TTC sur factures.
- la participation aux frais de déplacements des allers et retours du domicile de l'artiste au lieu de résidence, pour un montant maximum remboursable de 500 € TTC sur présentation des justificatifs.
- une aide à l'hébergement de 500€ TTC, selon et après accord des structures accueillante

À LA CHARGE DE L'ARTISTE :

Les frais liés à la vie courante: la nourriture, les déplacements et transports durant la résidence.

Image : © Valentin Pinet

Pour toute information reseau-altitudes@gmail.com
Facebook : Réseau Altitudes
Instagram : @reseau_altitudes
Web : www.reseau-altitudes.fr

Le réseau Altitudes reçoit le soutien du Département de la Haute-Savoie